

Chancellerie d'Etat

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Faubourg du Lac 45, Case postale 299
2501 Biel/Bienne
Téléphone 031 633 75 55
info.caf@sta.be.ch
www.caf-bienne.ch

Berne/Bienne, le 6 décembre 2017

(et 458632)

Communiqué de presse commun de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne

Aide fédérale aux cantons plurilingues : subventions 2017

La Confédération a versé au canton de Berne des subventions pour un montant total de 250 000 francs en 2017, en vertu de la loi fédérale sur les langues. Les subventions aux cantons plurilingues ont fortement diminué par rapport aux années précédentes. Cette aide fédérale a néanmoins permis de soutenir quatorze projets variés, contribuant à la vitalité du bilinguisme cantonal.

L'aide fédérale aux cantons plurilingues a été réduite d'un tiers en 2017, en raison des restrictions budgétaires de la Confédération. Chaque canton plurilingue reçoit désormais 250 000 francs par an, alors que Berne avait bénéficié d'une aide de 436 000 francs en 2016. Le canton déplore cette forte baisse, mais il a veillé à répartir les montants restants parmi des projets importants, dans différents domaines d'activités, comme la culture, la formation ou la santé.

Bilinguisme hospitalier à Bienne et à Berne

L'Hôpital de l'Île à Berne a reçu pour la première fois une contribution de 60 000 francs par le biais de la loi fédérale sur les langues. Cette aide a permis d'initier des projets en faveur du bilinguisme, notamment des cours de langues pour le personnel. De la même manière, le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne a été soutenu à hauteur de 25 000 francs cette année. Les deux établissements hospitaliers renforcent ainsi progressivement la place du français en leur sein, pour fonctionner de manière bilingue comme l'exige la loi.

La culture comme pont entre les langues

L'actuelle convention de prestations avec la Confédération met l'accent sur les projets culturels pour contribuer à la compréhension entre les langues. Plusieurs manifestations et institutions culturelles ont reçu des aides fédérales en 2017 : le Théâtre de la Grenouille, le Festival du Film français d'Helvétie (FFFH), les Spectacles français de Bienne et les Journées photographiques de Bienne.



L'Office de la culture du canton a par ailleurs bénéficié d'un soutien pour renforcer le bilinguisme en son sein. Des tandems linguistiques sont organisés dans l'administration cantonale, qui est aussi invitée à la découvrir le Jura bernois dans un cours proposé en collaboration entre l'Office du personnel et le Conseil du Jura bernois.

Formation professionnelle bilingue et francophone

Une subvention de 50 000 francs a été accordée à un projet de renforcement de la formation professionnelle bilingue et francophone à Bienne, initié par le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) en 2015. Soutenu également par la Direction de l'instruction publique du canton de Berne, ce projet permet d'accompagner les jeunes en difficultés dans les collèges francophones biennois, pour leur permettre de trouver une place d'apprentissage ou une formation dans leur région, malgré la barrière de la langue. Une cinquantaine d'élèves bénéficient de ce soutien à l'école secondaire.

Dans le domaine de la formation également, des aides fédérales ont été attribuées à l'accompagnement pédagogique des filières bilingues en microtechnique et technique médicale à Bienne, ou pour l'enseignement bilingue dans les classes de maturité professionnelle à Bienne.

Demandes 2018 et 2019

Accordées par l'Office fédéral de la culture, les subventions sont réparties dans le canton de Berne sur proposition d'un groupe de travail présidé par le vice-chancelier Michel Walthert, avec la participation du Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF), du Forum du bilinguisme, du Conseil du Jura bernois (CJB) et des Directions cantonales.

Le choix des projets à soutenir en 2018 est en cours. La Confédération ayant décidé d'une nouvelle coupe de 2% de toutes ses subventions, le montant à disposition pour le canton de Berne sera de 245 000 francs l'an prochain. Cette baisse des aides fédérales contraste avec un nombre sans cesse croissant de demandes.

Le délai pour déposer de nouveaux projets en vue de l'obtention d'une subvention en 2019 a été fixé au 31 octobre 2018. Les requêtes doivent être adressées à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, Office des services linguistiques et juridiques, Postgasse 68, 3000 Berne 8 (courriel : info.asr@sta.be.ch).

Les subventions pour 2017 se répartissent comme suit :

- Renforcer la communication bilingue avec les patients à l'Hôpital de l'Île à Berne (60 150 francs)
- Projets ciblés pour renforcer le bilinguisme au Centre hospitalier de Bienne (25 000 francs)
- Enseignement bilingue dans la formation professionnelle et cours pratiques intégrés (allemand-français) dans les classes de maturité professionnelle (28 600 francs)
- Renforcement de l'apprentissage bilingue et francophone à Bienne (50 000 francs)
- Médiation culturelle bilingue aux Journées photographiques de Bienne (6000 francs)
- Festival des scolaires et jury des jeunes au Festival du Film français d'Helvétie (FFFH) (24 000 francs)
- Accompagnement des filières bilingues en microtechnique et technique médicale et en informatique / bilinguisme à la TI Biel/Bienne (10 000 francs)
- Vivre le bilinguisme à l'Office de la culture (5000 francs)
- Offre centrale de cours : cours « Découvrir le Jura bernois » (4000 francs)
- Tandems linguistiques au sein de l'administration cantonale (2000 francs)
- Cours de l'Office du personnel – traduction simultanée (1250 francs)
- Offre centrale de cours : cours de langues (11 000 francs)
- Counting Out : spectacles plurilingues avec le Théâtre de la Grenouille (20 000 francs)

- Les Spectacles français de Bienne à la rencontre du public germanophone (3000 francs)

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- Michel Walthert, vice-chancelier du canton de Berne, au 031 633 75 08 (de 08h00 à 10h00)
- David Gaffino, secrétaire général du CAF, au 031 633 75 55 ou au 079 957 20 57.